

AVIS PUBLIC AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 499.6-2020

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020, a adopté le règlement numéro 499.6-2020 portant le titre de :

RÈGLEMENT NUMÉRO 499.6-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 499-2015

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

e Kielward

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 25° JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.

La greffière adjointe,

Nicole Richard